Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 40 (1902)

Heft: 46

Artikel: Oubliés!

Autor: J.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199650

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chêne, 11, Lausaune.

Montreux, Ger 're, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coiré, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abounements de tent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Oubliés!

La population de Vulliens, près de Bressonnaz, n'est pas du tout contente.

Cela se comprend.

La compagnie du Lausanne-Moudon, qui sut bien, en temps voulu, frapper à la porte des bourgeois de Vulliens, pour solliciter leur appui, les a complètement oubliés le jour de la fête d'inauguration de sa ligne.

Ce n'est point là chose nouvelle; pareil cas se voit fréquemment dans la vie.

Mais enfin, pour habituel qu'il soit, ce mécompte est toujours vexant. Il le fut d'autant plus pour la brave population de Vulliens, que, à l'exemple des autres localités intéressées, elle s'était apprêtée à saluer, à leur passage, les conseils et les invités du L.-M. et à e ur offrir le verre et les « merveilles » de l'amitié.

Consolez-vous, chers amis de Vulliens, vous n'ètes pas seuls. Le *Conteur* est logé à la même enseigne que vous. On a fait aussi la fête sans lui.

Jadis, le Lausanne-Bercher, le Morges-l'Isle, le Bex-Villars, le Glion-Naye, l'Aigle-Leysin, le Vallorbe-Brassus, le Lausanne-Ouchy, le Lausanne-Signal, le Vevey-Pélerin, etc., tous nos chemins de fer vaudois, en un mot, et même une ligne voisine, le Viège-Zermatt, ne voulurent point pendre, ou plutôt essayer la crémaillère, sans convier à la cérémonie le petit *Conteur*, qui ne fut pas un ingrat.

Nous l'avons dit: Vulliens est un « petit » village, et le *Conteur*, un « petit » journal, malgré ses quarante printemps. Or, au banquet de Moudon, il n'y avait pas, paraît-il, de table pour les « petits », et dans les coquettes voitures du L.-M., iln'y avait de demi-places que pour plusieurs personnes qui pourtant avaient cru pouvoir prétendre à une place entière.

Mais, n'est-ce pas, nous ne voulons point, pour cela, faire grise mine au Lausanne-Moudon. A Vulliens, comme au *Conteur*, on a bon caractère; on y sait prendre le bon côté des choses et l'on fait, pour la prospérité de la nouvelle ligne, des vœux très sincères.

D'ailleurs, n'avons nous pas tous deux une fiche de consolation. Vulliens a la « halte » qu'il a demandée en échange de ses souscriptions, et qu'on n'a pu lui refuser. Le train, il est vrai, ne s'y arrête pas les jours de fêtes officielles, mais, patience, des temps meilleurs viendront sans doute.

Quant au Conteur, bien qu'il n'ait pas été convié à la joyeuse partie de samedi dernier, il peut quand même en donner quelques échos à ses lecteurs. Par un hasard très heureux, un de ses rédacteurs fut appelé à représenter, à la fête, un autre journal. Il a profité de la situation. En pareilles réjouissances, ne voit-on pas souvent des personnes saisir le moment du dessert où l'attention est distraite par les conversations, pour fourrer prestement dans leurs poches quelques friandises, à l'intention de ceux des leurs, qui, moins favorisés, n'ont pu partager les joies du festin? Eh bien, poussé par un naturel sentiment de générosité et ré-

duit à ce seul expédient, notre rédacteur a fait de même. Il a « souffié » quelques friandises pour le petit *Conteur*.

Chut! personne n'a rien vu.

Et maintenant, si quelqu'un songe à reprocher à notre rédacteur son larcin, à coup sûr, ce ne sera pas l'amphitryon. Qui sait! celuici avait-il peut-être ainsi fait son compte?

J. M.

Dans le Jorat.

Le Jorat était en fête il y a huit jours. Il célébrait l'ouverture de la voie ferrée qui relie, en droite ligne, Lausanne à Moudon et qui établit une nouvelle communication entre les bassins de la Méditerranée et de la mer du Nord, dont la ligne de partage des eaux passe à quelques pas du Chalet-à-Gobet. Les journaux quotidiens ont relaté tout au long les réjouissances de cette journée. Ils ont dit la joie débordante des villages et des moindres hameaux au passage des wagons enguirlandés; ils ont énuméré les onze ou douze collations offertes aux invités pour donner à leur estomac l'entraînement propre à les préparer au festin servi à la Douane de Moudon, et le nombre égal de rasades, au retour, destinées à faire passer les innombrables merveilles, les bricelets, les truites de la Bressonnaz, le chevreuil des grandes sapinières, le canard aux petits oignons, le salé moudonnois et autres choses succulentes.

Tout cela est rigoureusement exact. Nous avons pu en juger par nous-même, ayant eu le plaisir d'assister à ces joutes pantagruéliques. Mais ce que les journaux ont oublié de dire, c'est que, malgré les multiples assauts livrés à des légions de flacons qui se reformaient sans cesse, l'armée des invités n'a pas perdu un seul homme et n'a pas même eu de blessés, tant l'air tonique du Jorat aide à soutenir ces sortes de combats. Et puis, elle n'eût pas voulu faire de la peine aux honorables pasteurs qui étaient dans ses rangs et qui participaient à l'allégresse générale.

Car, c'est une particularité que les lecteurs du Conteur savent ou ne savent pas, le Lausanne-Moudon est l'œuvre de quelques ministres, secondés par une demi-douzaine de paysans et par un notaire. Ces ministres-là ne sont pas seulement d'éloquents prédicateurs, ils sont encore des hommes de poigne. Ce n'est pas eux qui se laisseraient égorger dans leur lit comme le pasteur André, de Savigny, en 1677. Ils sont de la race de ce Loys, autre pasteur de Savigny, qui, seul, la nuit, allait s'assurer que les hommes du village ne rejoignaient pas les bandits en embuscade sur la route de Lausanne; et de la race encore de Martin, le ministre patriote de Mézières, qui deux ans avant la révolution vaudoise, osait déjà tenir tête au bailli en lui soutenant que les pommes de terre n'étant pas une graine ne devaient pas la dîme.

Ils ne nous en voudront pas de dire que la vaillance dont ils ont fait preuve dans l'entreprise hérissée de difficultés des lignes du Jorat, a accru leur popularité bien plus que n'auraient pu le faire leurs plus beaux sermons. Le 8 novembre a été pour eux le jour de la

récompense, en même temps que le triomphe des Jeunesses et des canonniers. Si vous n'avez pas vu ceux-ci, entre la Sallaz et Moudon, vous ne savez pas ce que c'est que de bourrer un mortier et de le faire partir. Pour ces artilleurs, le danger n'existe pas et n'a jamais existé. Bon nombre exécutaient leurs manœuvres le cigare aux lèvres, sans souci de la provision de poudre déposée à leurs pieds. A Montpreveyres, un citoyen dont un coup de canon a emporté une main il y a quelques années, chargeait la bouche à feu de son bras valide, tout sier de se tirer d'affaire aussi bien que ses camarades. Ces gaillards-là, si quelque ennemi nous attaquait, aimeraient mieux. plutôt que de reculer, se faire sauter eux et leur artillerie.

Les Jeunesses, elles, avaient des allures moins guerrières. Mais elles étaient respectables autant par leur nombre que par leur organisation. Deux ou trois marchaient aux sons d'une fanfare. Chantant et riant, filles et garçons, sont montés dans les wagons comme s'ils fussent allés à la conquête de la gloire. Et ça été alors le plus agréable mélange d'habits noirs, de robes de mousseline, de personnages officiels et de braves enfants des campagnes qu'on pût imaginer. Foin de l'étiquette et de la gêne! Des représentants du gouvernement, des membres de notre Cour suprême devaient céder leurs places à des jeunes filles dont les fraîches toilettes eussent souffert des poussées des voyageurs obligés de demeurer debout. Dans ces conditions le contact avec les couches populaires n'avait d'ailleurs rien que de fort agréable. Et puis, n'est-ce pas aux grands de ce monde à donner l'exemple de la courtoisie, de même que de toutes vertus!

Un haut personnage dont la conduite fut moins exemplaire, c'est cet inspecteur fédéral des chemins de fer, venu tout droit de Berne pour contrôler les détails du service tandis que tout le monde était en liesse. O le vilain troublefète! Il ne sait donc pas que le ramoneur ne s'avise pas de faire sa tournée dans les maisons quand le dîner est sur le feu. Nous avouons qu'au passage de la Broie sur le pont neuf de Moudon, nous l'aurions vu sans beaucoup de regret dégringoler de son marche-pied et piquer une tête dans la rivière.

Mais laissons ce triste rabat-joie et parlons encore un peu du Jorat. Le Lausanne-Moudon, avec son embranchement de Marin à Savigny, va permettre à chacun de le parcourir aisément, d'apprendre à le mieux connaître et à entrer en contact avec son aimable population, vieillards qui content encore en patois les histoires du temps passé, jeunes hommes aux gais propos, jeunes filles saines et drues comme les vouargnes des sapinières.

Au reste, ne serait-ce que pour le plaisir de la promenade, le Jorat mérite d'être vu en toute saison: le printemps quand fleurissent l'aubépine et le « blessonnier »; au cœur de l'été, alors que la forêt moussue est plus